

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le budget supplémentaire permet de reprendre les résultats et les restes à réaliser suite à l'adoption du compte administratif 2025.

Il permet par ailleurs de procéder à des ajustements budgétaires afin de tenir compte du niveau d'exécution des dépenses et des recettes et d'intégrer de nouvelles demandes.

Il est rappelé que l'équilibre du budget 2026 adopté en décembre 2025 est réalisé grâce à une subvention de la Communauté de Communes de 1 050 000 €.

FONCTIONNEMENT

Le budget supplémentaire, sur la section de fonctionnement s'équilibre, en dépenses et en recettes, à 132 700 €, portant ainsi le budget total pour 2026 à 5 113 200 €.

RECETTES :

Libellé chapitre	Réalisé 2025	Budget 2026	Budget supplémentaire	Budget total
Atténuations de charges	8 112,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des services	3 634 920,95 €	3 862 633,00 €	-67 449,56 €	3 795 183,44 €
Dotations, subventions et participations	787 863,34 €	1 102 856,33 €	9 146,00 €	1 112 002,33 €
Autres produits de gestion courante	12 142,79 €	15 010,67 €	0,00 €	15 010,67 €
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	5 630,00 €	5 630,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	4 443 040,02 €	4 980 500,00 €	-52 673,56 €	4 927 826,44 €
Résultat de fonctionnement		0,00 €	185 373,56 €	185 373,56 €
Total recettes de fonctionnement	4 443 040,02 €	4 980 500,00 €	132 700,00 €	5 113 200,00 €

Au niveau des recettes de fonctionnement, sont constatés les mouvements suivants :

- Reprise du résultat à hauteur de 185 373,56 €,
- Des produits des services revus à la baisse pour 67 449,56 € : il s'agit des refacturations de personnel à effectuer auprès des budgets annexes. Suite notamment à une baisse d'activité du service des aides à domicile, la refacturation devrait être moindre.
- Une hausse des subventions de 9 146 € liée à la subvention obtenue auprès du Département afin de mener à bien des missions de prévention.
- Désormais, la Communauté de Communes prend en charge les actions et permanences de l'ADIL à travers une convention d'objectifs et de moyens. Les subventions versées par le CIAS au titre des années 2024 et 2025 ont donc été remboursées pour 5 630 €.

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_26-BF
 Reçu le 02/07/2026
 Publié le 02/07/2026

DÉPENSES

Libellé chapitre	Réalisé 2025	Budget 2026	Budget supplémentaire	Budget total
Charges à caractère général	651 515,60 €	688 319,00 €	121 515,00 €	809 834,00 €
Charges de personnel	3 677 689,32 €	4 034 716,00 €	1 000,00 €	4 035 716,00 €
Autres charges de gestion courante	211 901,24 €	235 525,00 €	4 585,00 €	240 110,00 €
Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	17,55 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €	4 600,00 €	4 600,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	4 541 123,71 €	4 958 560,00 €	132 700,00 €	5 091 260,00 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre entre sections	20 337,81 €	21 940,00 €	0,00 €	21 940,00 €
Total dépenses de fonctionnement	4 561 461,52 €	4 980 500,00 €	132 700,00 €	5 113 200,00 €

Au niveau des dépenses de fonctionnement, sont constatés les mouvements suivants :

- Une hausse globale des charges à caractère général de 121 515 € : cette hausse doit toutefois être nuancée car une « provision » de 94 405 € est inscrite en prestation de service au titre d'éventuels ajustements à intervenir d'ici la fin de l'année. Il s'agit là de maintenir l'équilibre du budget sans revoir à ce stade la subvention d'équilibre de la Communauté de Communes dont l'éventuelle diminution pourrait être proposée lors d'une prochaine décision modificative.

En neutralisant ce mouvement, l'évolution des charges à caractère général est de 27 110 €. Les principaux mouvements concernent :

- ✓ + 11 510 € afin de mener à bien les actions de prévention subventionnées par le Département,
 - ✓ + 5 460 € pour l'évaluation externe du Centre Local d'Information et de Coordination,
 - ✓ + 5 000 € de frais de réparation et d'entretien des véhicules,
 - ✓ + 2 000 € pour des annonces et insertions dans le cadre des marchés publics,
 - ✓ + 1 500 € de fournitures administratives.
- Des charges de personnel revues à la hausse pour 1 000 € avec une reventilation sur chacune des lignes en fonction du niveau de réalisation.
- Des crédits complémentaires pour 4 585 € sur le chapitre des autres charges de gestion courante avec :
 - ✓ + 7 000 € pour le remboursement de présence verte,
 - ✓ + 300 € pour d'éventuelles admissions en non-valeur et + 100 € pour d'éventuelles créances éteintes,
 - ✓ - 2 815 € sur la subvention ADIL désormais intégré au budget de la Communauté.
- Des charges exceptionnelles pour 1 000 € afin de pallier à de potentielles écritures de recettes à annuler sur les exercices antérieurs.
- La constitution d'une provision de 4 600 € pour des risques d'impayés.

INVESTISSEMENT

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_26-BF
 Reçu le 02/07/2026
 Publié le 02/07/2026

Le budget supplémentaire, sur la section d'investissement, avec reprise des restes à réaliser, s'équilibre à 76 717,61 €, portant ainsi le budget total pour 2026 à 98 737,61 €.

RECETTES :

Libellé chapitre	Réalisé 2025	Budget 2026	Restes à réaliser	Budget supplémentaire	Budget total
Dotations et fonds divers	101 498,82 €	80,00 €			80,00 €
Subventions d'investissement	1 460,00 €			1 460,00 €	1 460,00 €
Opérations pour compte de tiers				21 000,00 €	21 000,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	102 958,82 €	80,00 €	0,00 €	22 460,00 €	22 540,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Résultat d'investissement reporté		0,00 €		54 257,61 €	54 257,61 €
Opérations d'ordre entre sections	20 337,81 €	21 940,00 €		0,00 €	21 940,00 €
Total recettes d'investissement	123 296,63 €	22 020,00 €	0,00 €	76 717,61 €	98 737,61 €
			76 717,61 €		

Au niveau des recettes d'investissement, sont constatés les mouvements suivants :

- Reprise du résultat à hauteur de 54 257,61 €,
- Des opérations pour compte de tiers de 21 000 € : le CIAS prenant en charge l'ensemble du marché relatif à l'évaluation externe des budgets annexes, il convient de prévoir les frais y afférents sur des comptes spécifiques afin d'y enregistrer la dépense et la refacturation à effectuer.
- Une subvention de 1 460 € dans le cadre de la prise en charge par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique d'équipements adaptés.

DÉPENSES :

Libellé chapitre	Réalisé 2025	Budget 2026	Restes à réaliser	Budget supplémentaire	Budget total
Emprunts et dettes	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	15 000,00 €		-11 000,00 €	4 000,00 €
Immobilisations corporelles	85 192,16 €	7 020,00 €	29 844,03 €	36 873,58 €	73 737,61 €
Opérations pour compte de tiers		0,00 €		21 000,00 €	21 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	85 192,16 €	22 020,00 €	29 844,03 €	46 873,58 €	98 737,61 €
Total dépenses d'investissement	85 192,16 €	22 020,00 €	29 844,03 €	46 873,58 €	98 737,61 €
			76 717,61 €		

Au niveau des dépenses d'investissement, sont constatés les mouvements suivants :

- Immobilisations incorporelles : - 11 000 €, soit :
 - ✓ + 4 000 € pour une étude afin de remplacer la chaudière de l'accueil de jour,
 - ✓ - 15 000 € sur les frais d'études initialement prévus pour l'évaluation externe qui doivent finalement être ajustés et impactés sur d'autres lignes budgétaires.
- Immobilisations corporelles : + 36 873,58 € :

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_26-BF

Reçu le 02/07/2026

Publié le 02/07/2026

- ✓ 25 000 € pour le remplacement de la chaudière de l'accueil de jour,
- ✓ 4 673,58 € pour d'éventuels travaux à l'accueil temporaire,
- ✓ 3 700 € pour des stores dans les bureaux du CIAS,
- ✓ 1 000 € d'équipement informatique pour l'agent en charge du Centre Local d'Information et de Coordination,
- ✓ 2 500 € d'achat de tablettes pour l'accompagnement scolaire.

Sur ce chapitre sont également repris les restes à réaliser de 2025 pour un montant global de 29 844,03 € (travaux toiture et peinture de l'accueil de jour et acquisition d'un lit pour la chambre de passage).

- Des opérations pour compte de tiers de 21 000 € dans le cadre de l'évaluation externe des budgets annexes comme déjà précisé.

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_26-BF
Reçu le 02/07/2026
Publié le 02/07/2026

820004539
Code FINESS

CIA S DES DEUX RIVES
CIA S DES DEUX RIVES

BS
CIAS

2026

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le PRESIDENT,
A Valence, le 29/06/2026

Le PRESIDENT,



Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

: 21
: 16
: 17
: 17
: 00
: 0

VOTE

Pour
Contre
Abstentions

Date de convocation : 15/06/2026

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire,
A Valence, le 29/06/2026

Les membres du Conseil d'administration

Madame BARDOLS Geneviève

Monsieur BAYLET Jean-Michel

Monsieur BONGIOVANNI Gérard

Madame BOUSSIE Anne-Marie

Madame BUSCAIL Maryline

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_26-BF

Reçu le 02/07/2026

Publié le 02/07/2026

Monsieur CIANCIA Jean-Jacques	
Madame CONTANT Véronique	Absente
Monsieur DINIZ DUPRAT Jean-Luc	
Madame DUBURC Sylvie	
Madame DUCASSE Marie-Noëlle	 
Madame DUJAY-BLARET Janine	
Monsieur DUPUY Jean	
Madame LEVY Marie-Eliette	
Madame MAERTEN Marie-Bernard	
Madame MALOSSE Sylvie	 
Monsieur MARCHIOL Lido	

AR Prefecture

082-268202967-20260629-2026_D_7_1_2_26-BF

Reçu le 02/07/2026

Publié le 02/07/2026

Monsieur MERIEL Guy

Absent

Madame VALETTE Brigitte



Madame VESIN Stéphanie

Absente

Madame VRECH Régine



Monsieur ZANIN Daniel